Carte écoforestière

32H10SO
(32H10-200-0101)

342000 m | 344000 m | 346000 m | 348000 m | 350000 m | 352000 m | 354000 m | 356000 m | 358000 m

-73°0'0" | -72°58'0" | -72°56'0" | -72°54'0" | -72°52'0" | -72°50'0" | -72°48'0" | -72°46'0"

5496000 m | 5494000 m | 5492000 m | 5490000 m | 5488000 m | 5486000 m

49°36'0" | 49°34'0" | 49°32'0" | 49°30'0" | 49°28'0"

Lac Jean-Louis
Lac Crucifix
Lac Clair
Lac Carré
Lac du Camp de Toile
Petit lac Brûlé
Lac Beau Rivage
RIVIÈRE-MISTASSINI
Lac Roland
Étang du lac Bleu
Petit lac Bleu
Lac des Campe
Lac à la Truite
Long Lac

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 1*	X			
SBSB	Groupement d'essence 2*	X			
A	Indice densité	X			
I	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
56	Année d'intervention partielle	X	X		
C	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 3*	X		X	X
NF	Code de terrain 4*		X	X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupant individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3*	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3*
O	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	EO	Érable à sucre
PR	Pin rouge	ER	Érable rouge
PG	Pin gris	ES	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu intolérant (1)
PU	Pinche de Fond	FI	Feuillu intolérant (2)
RX	Résineux indéterminés	FM	Feuillu mi-tolérant
SB	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FT	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4* et 5*	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4* et 5*	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4* et 5*
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CO	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OS	Orme d'Amérique
MS	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	OR	Orme rouge, orme gras
PU	Pinche de Fond	CA	Chêne blanc	PA	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	ES	Érable à sucre	TA	Tilleul d'Amérique
C	Thuya occidental				

Cèdre, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Orme, Tilleul (applicable 4* et 5*)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4* et 5*)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4* et 5*)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
	22 m et +	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
Classes de hauteur	1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité							
61% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO
41% à 60%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO
	H			Densité recouvrement haute			11*
	I			Densité recouvrement inférieure			17*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS	10	30	50	70	90
ÉQUIENNES	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)			Jin-Ir	
	Vieux inquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)			Vin-Vir	
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	15 - 30	30 - 50	50 - 70	70 - 90	90 - 120	-
	30 - 50	50 - 70	70 - 90	90 - 120	120 - 150	-
	50 - 70	70 - 90	90 - 120	120 - 150	-	-
	70 - 90	90 - 120	120 - 150	-	-	-
	10 - 30	30 - 50	50 - 70	70 - 90	90 - 120	-
	10 - 50	30 - 70	50 - 90	70 - 120	-	-
	10 - 70	30 - 90	50 - 120	70 - 150	-	-
	10 - 90	30 - 120	50 - 150	-	-	-
	10 - 120	30 - 150	-	-	-	-
	10 - 150	-	-	-	-	-

INTERVENTIONS PARTIELLES

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE		INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement des arbres d'avenir
BR	Brûlis total	CJ	Coupe de jardinage
FR	Friche	CJP	Coupe de jardinage par parquets
VER	Verglas grave	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CEA	Coupe de préparatoire
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJ	Coupe par bandes
CRO	Coupe avec réserve de semenciers	CTR	Coupe par bandes
CBT	Coupe par bande finale	CP	Coupe partielle
	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)	CPE	Coupe partielle et épidémie légère
CT	Coupe totale	CE	Coupe partielle et épidémie légère
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
ETR	Élimination des tiges résiduelles	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
ENS	Ensemencement	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
ENM	Ensemencement avec mini serres	DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
P	Plantation		
PJN	Plantation de semis cultivés à racines nues		
PJR	Plantation de semis cultivés en récipients		
PLB	Plantation de boutures	DR	
REA	Régénération d'une aire d'écorchage	EC	Éclaircie commerciale
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée	ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	EPC	Éclaircie précommerciale
		ENR	Enrichissement
		FER	Fertilisation
		RBV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	ECL	Récolte dans les trouées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des chicots
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
EL	Épidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	3% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Excessive	41% et +
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE	NON FORESTIER
A	Terrain agricole
AEP	Aire d'empilement et d'ébranchage de plus d'un an
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé)
CFO	Camp forestier

CODE	NON FORESTIER
GR	Gravière
INO	Site incendié, site encendié
LTE	Ligne de transport d'énergie
NF	Milieu faiblement perturbé par l'activité humaine (boisé)
NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
RO	Route et autoroute (emprise)

32H10SO
(32H10-200-0101)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

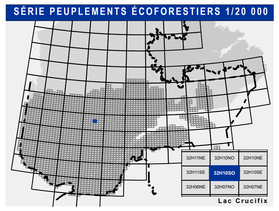

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 8
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	17° 34' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	72°52'29"O 49°33'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	73° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	08/06/2021

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2008
Date de mise à jour provinciale	Juin 2021
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec